

Lettre ouverte sur la baisse des moyens au lycée Montdory de Thiers pour la rentrée 2026

“L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.”

Code de l'Éducation, Chapitre 1er, Dispositions Générales, Article L111-1

Suite à l'annonce d'une baisse des moyens pour la rentrée 2026, qui s'ajoute à la suppression de trois classes pour la rentrée 2025, une délégation du lycée Montdory a été reçue au Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand le 17/03 dernier. Cette audience a abouti au maintien d'une suppression de moyens, pourtant essentiels.

Cette suppression est inacceptable à plus d'un titre car :

- Elle conduira à une dégradation de l'apprentissage pour nos élèves avec des effectifs par classe plus élevés et moins de cours à effectif réduit. La corrélation entre l'effectif des classes, la réussite et la prise de confiance des élèves n'est plus à prouver ;
- Le lycée Montdory se situe dans un territoire fragile nécessitant des moyens particuliers afin d'offrir à nos élèves, provenant de certaines des villes les plus pauvres du département, des conditions leur permettant de progresser et de s'éveiller. Il s'agit ici d'une exigence républicaine forte et de respect du principe d'équité ;
- Elle fragilise les conditions d'apprentissage des langues vivantes. Nous refusons des effectifs surchargés pour apprendre l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien ;
- Elle fragilise les options proposées au lycée. Or, le bassin thiernois se doit d'avoir un lycée proposant un accès à la culture, à l'enseignement du grec, du latin, il en va du respect de l'égalité des chances et de la lutte contre les inégalités territoriales ;
- Elle fragilise la pluralité des enseignements de spécialité proposés à nos élèves. Dans le bassin, Montdory est le seul lycée de secteur à proposer une offre aussi généraliste assurant aux élèves un accès à une multiplicité de parcours car ils ont le choix entre toutes les combinaisons possibles de spécialités, conformément à la réforme du baccalauréat de 2021 ;
- Elle ne nous permet pas de remplir nos obligations d'éducation à la vie affective et sexuelle. Le programme EVARS doit être obligatoirement appliqué, et chaque élève doit avoir 3 séances dédiées à ce sujet chaque année. Or, aucune de ces séances n'est financée. Étant donné l'ampleur des violences sexuelles chaque année et le besoin d'éducation sur ce sujet, cette absence de financement est honteuse ;
- Les effectifs d'élèves prévus par le Rectorat pour notre lycée ne sont pas en baisse à court terme. Ils sont même plutôt en hausse. La suppression des moyens est ainsi totalement injustifiée.

Les signataires de cette lettre ne peuvent se satisfaire de cette situation et demandent au Rectorat de redonner la totalité des moyens supprimés afin d'avoir une dotation digne, dans l'intérêt des élèves, de leur avenir, pour offrir un service public d'éducation fort dans un territoire fragile.

Enfin, nous invitons le plus grand nombre à assister à une **réunion publique le mardi 12/05 à 19h à la salle de TDM au 47 avenue du général de Gaulle à Thiers**. Seront présents les professeur(e)s, des parents d'élèves, des élèves, des élus. Ce sera l'occasion d'expliquer notre situation, rappeler ce que nous avons déjà perdu et pourquoi la spécificité du territoire thiernois doit être reconnue et donner lieu à **une révision de notre situation pour la prochaine rentrée. Les services du Rectorat sont invités à venir échanger avec les personnes présentes**, toutes soucieuses de l'avenir des jeunes et d'un respect de l'égalité des chances et des territoires.

Pour nous aider, merci également de signer notre pétition sur change.org : urlr.me/byX7Cc

Signataires de cette lettre :

Les professeur(e)s de Montdory ; Les représentants syndicaux de la CGT, du SNES, de la CFDT, de FO
M. Siome Sekhari, président départemental de la PEEP, représentant des parents d'élèves
M. Francis Roux, maire de Thiers
M. Julien Brugerolles, député de la cinquième circonscription du Puy-de-Dôme
M. Tony Bernard, président de Thiers-Dore-Montagne et maire de Châteldon